

Toute ma critique roulait sur la question de savoir si la substance, provenant des pustules du crapaud, introduite dans le système à l'état normal, était poison, et le Dr. Crevier, avant d'avoir vu cette question, car nos premiers documents se sont croisés, l'a résolue par sa 8e expérience, comme par anticipation et sans s'en douter.

Le fait que dans l'incision faite dans le cas de vaccination, " la guérison à lieu sans accident fâcheux, sans *tétanos*," dit le Dr. Ahern, ne prouve rien à l'appui de la thèse de mes adversaires, puisque cette incision n'est pas faite dans la région dorsale. On la fait ordinairement sur une jambe ou sur un bras, et jamais sur aucune partie du corps où un nerf important serait particulièrement exposé à l'incision et à ses effets possibles. Un médecin prudent ne voudrait pas, en vaccinant un enfant, lui faire une incision au bout d'un doigt, au risque de blesser le *théca* et de produire un *tétanos* formidable, peut-être mortel. Cependant, il arrive quelque fois qu'une vaccination, faite avec toutes les précautions voulues, est suivie d'une inflammation érysypélateuse fort difficile à maîtriser. Le tout dépend de l'idiosyncrasie ou des dispositions particulières où se trouve le patient.

La seconde expérience du Dr. Crevier ne prouve pas que l'incision n'était pour rien dans les effets produits, parce que l'animal est revenu à son état normal, mais seulement que ces effets n'étaient pas *mortels*. Il en est ainsi des blessures traumatiques qui, pour la plupart, se guérissent sans fâcheux accident. D'ailleurs, elles ne sont pas toujours causées par le scapel, et lorsqu'elles le sont, elles ne sont pas toujours le produit de scapels empoisonnés ou imprégnés du virus de quelque contagion, loin de là.

Il y a maintenant plus de 32 ans, j'eus en la paroisse de L'Assomption, un cas de *tétanos* alarmant, dans la personne d'un jeune homme âgé d'environ 20 ans, qui s'était piqué légèrement un tendon avec la pointe du taillant d'une hache. Il ne tint aucun compte de cet accident apparemment insignifiant d'abord ; mais, dans la seconde nuit après, il ressentit une forte douleur dans la partie lésée, et, le 3e jour,